

des cimetières, devenue nécessaire après les confiscations de Valérien. On peut conjecturer que saint Denis, élu, un peu après la mort de Sixte II, fit transporter les corps de saint Pierre et saint Paul dans leurs tombeaux primitifs : le premier au Vatican, le second sur la voie d'Ostie. En effet, nous sommes certains que les corps des saints apôtres Pierre et Paul, occupaient leurs tombeaux primitifs au 3ème siècle et le moment favorable pour cette translation, était bien sous le pontificat de saint Denis, pape. En somme quoique le règne de Gallien fut triste pour les Romains, il n'en donna pas moins la paix aux chrétiens. Cette paix dura jusqu'en 268.

Son successeur est Claude II. Il règne de 268-70. Sous cet empereur, les barbares deviennent plus menaçants. Ce sont les Goths, que Claude a à rencontrer. Il se met à la tête de l'armée, repousse ses ennemis et revient triomphant. C'est de là que lui vient le surnom de Gothique. Ce nom le distingue de Claude, prédécesseur de Néron. C'est à l'époque de la guerre, qu'il persécuta les chrétiens. La raison ou le prétexte de la persécution est toujours la même : calmer les dieux par l'immolation des victimes. M. Aubé a nié la vérité de cette persécution. M. Allard, au contraire, l'admet et il a raison. Une quantité d'actes, le martyrologe et autres documents nous le disent. Or, tous ces documents, s'ils ne sont pas authentiques ont un fond de vérité, surtout pour ce qui concerne l'époque, le lieu, le nom du martyr.

Les actes des martyrs grecs, illustrés par M. de Rossi dans sa *Roma sotterranea*, nous fournissent des indications importantes. Il s'agit de chrétiens martyrisés sous Valérien, puis déposés dans le cimetière de Calixte. Le Pape Damase fait allusion à ces chrétiens dans sa magnifique inscription de la crypte des Papes. On y lit, *hic confessores Sancti, quos Graecia misit*. Or, dans les actes